
COMPTE-RENDU RÉUNION DÉFI ESTIVAL OCCITANIE ZONE **SUD-EST** DU 05 AVRIL 2025

Personnalités présentes :

Bernard DALMON (Président Ligue Occitanie)
Julien VILLE (Secrétaire Ligue Occitanie)

Ludivine CRUBELLIER (Responsable Défi Eau Libre Ligue Occitanie)
Stéphane AIMÉ (Responsable Défi Estival Ligue Occitanie / Président A.S. Salindres Natation)
Jérôme BUIGUES (Président SO Bagnols-Marcoule), Mickaël COMBES (Entraîneur NC Bédarieux),
Aude GIROMPAIRE (Entraîneur NC Le Vigan), Lionel GIROMPAIRE (Président NC Le Vigan), Neus
MUNICOY (Dirigeant CN Céret) et Patrick MUNICOY (Président CN Céret)

Excusées : David INVERNON (Président Thuir Natation), Agathe KHETTAB (Présidente Vague
Lodévoise),

Absents : Nicolas BENEZET (Président AN Saint-Gilles), Thierry PARAIRE (Président CN Montréal),
Isabelle TRESCASES (Président Le Boulou Natation)

Début de la réunion à la piscine Angelotti de Montpellier à 14h15

1. Ouverture de la réunion

Bernard DALMON puis Stéphane AIMÉ ouvrent la réunion en remerciant la présence des dirigeants de clubs.

Un tour de table est réalisé afin d'évaluer la situation au sein de chacun des clubs :

- N.C. Bedarieux : Ouverture de la piscine locale le 5 mai – Comme l'été dernier, la municipalité va employer exclusivement des BNSSA pour la surveillance – Reprise des cours du club dès le 5 mai - Peut-être l'emploi d'un second BPJEPS cet été pour épauler l'entraîneur Mickaël COMBES – La Municipalité prend en charge 10€ sur les 15 pour la licence « J'apprends à nager » et elle remet également une subvention annuelle – Problème pour recruter des Officiels.
- N.C. Le Vigan : Ouverture de la piscine locale le 12 mai - Pédiluve et extérieur des vestiaires en travaux (les vestiaires seront quant à eux rénovés à l'automne) – Ecole de natation un peu en baisse mais plus grande présence de 3-4 ans dans les effectifs – Problème d'Officiels et plus largement de bénévoles. La piscine a une gestion intercommunale et les activités « aquagym » et « apprentissage » sont exclusivement gérées par (et pour) le club.

- SO Bagnols-Marcoule : Gros soucis techniques avec la piscine militaire de L'Ardoise où le club s'entraîne durant l'année scolaire. Un remboursement a été demandé par certains adhérents et accepté par le club – Cela a plombé les finances du SOBM et ce malgré certains dons – Gros soucis également avec l'association qui prêtait au club un minibus depuis de nombreuses années puisque celle-ci a arrêté ses activités depuis mars - Ouverture de la piscine début juin

Le projet de la municipalité de Bagnols de couverture du petit bain avec chauffage géothermique va voir le jour. Le début des travaux est programmé pour septembre pour les vestiaires et l'installation d'une bulle amovible – Concernant le grand bain, il est prévu de transformer celui-ci en bassin nordique lors de l'hiver 2027 (sur une moitié de bassin) – Enfin, l'Agglomération du Gard Rhodanien a également un projet visant à construire un voire trois bassins couverts sur l'ensemble du territoire.
- CN Céret : Patrick MUNICOY a été élu nouveau président en remplacement de Cédric BERGER, démissionnaire depuis l'été dernier. Le club est en difficultés mais il est constitué d'une petite équipe motivée – La Féria locale à laquelle participe le club a de tout temps été bénéfique pour ses finances mais l'édition 2024 en partie tronquée a été très difficile – La Mairie aide néanmoins avec une subvention – Il n'y a plus d'entraînement l'hiver depuis le Covid – Il y a une demande de parents et de jeunes pour s'impliquer dans la vie du club

La piscine devrait ouvrir le 15 mai et le club débiter le même jour – Les entraînements ne peuvent avoir lieu que le soir – Les MNS indépendants accaparent les cours d'aquagym et d'apprentissage ce qui empêche l'accès au petit bassin au CNC - Projet de parc aquatique couvert entre Céret et Le Boulou pour 2028
- AS Salindres : Comme chaque année, la piscine devrait ouvrir le 1^{er} juin et le club reprendre le 2. L'ASSN espère poursuivre sur la même dynamique que ces dernières saisons d'autant plus que le club va fêter ses 70 ans cet été. D'ailleurs celui-ci célébrera officiellement cet anniversaire le samedi 28 juin et verra une invitation envoyée à 2 dirigeants de chaque club d'été de la zone sud-est.

Même s'ils attirent peu de nageurs participant aux compétitions estivales, les cours annuels proposés par le club à la piscine couverte d'Alès les dimanches matin concernent toujours une petite vingtaine d'adhérents, de mi-octobre à mi-mai.

Quant au projet de couverture de la piscine annoncé le 31 août dernier par l'Agglomération d'Alès, l'ASSN est restée depuis sans aucune nouvelle... Bernard DALMON a néanmoins pu rencontrer les élus locaux le 22 octobre et tenter de les convaincre de basculer leur projet de couverture vers une réhabilitation en bassin nordique moins coûteuse, plus éco-responsable et plus respectueuse de l'équipement existant.
- Thuir Natation : Même si le club n'était pas représenté à cette réunion, son président David INVERNON a révélé par téléphone à Stéphane AIMÉ n'avoir à ce jour aucune nouvelle des élus thuirinois au sujet de l'ouverture de la piscine ou bien sur la possibilité d'organiser des compétitions.
- AN Saint-Gilles : Là aussi, même si le club n'était pas représenté à cette réunion, son président Nicolas BENEZET avait indiqué il y a plusieurs mois par téléphone à Stéphane AIMÉ que la piscine était toujours en travaux (jusqu'à l'automne ?) et qu'une prochaine assemblée générale du club devrait se tenir (assemblée à laquelle il ne repostulera pas au poste de président).
- Vague Lodévoise : Par retour de mail, la Présidente du club, Agathe KHETTAB, a précisé à Stéphane AIMÉ que la piscine locale était toujours en travaux depuis le Covid et le club toujours à l'arrêt.



2. Présentation des nouveautés édictées par le Cercle de compétences « Pratique d'une activité saisonnière » de la FFN

2-1. Catégories d'âges

Pour la première fois depuis plusieurs saisons, aucune modification des catégories d'âges n'est intervenue cet hiver !

Voici donc ci-dessous le tableau fédéral officiel des catégories d'âge 2025 :

Saison 2025			
(du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025)			
Catégories		Dames et Messieurs	
		Âge	Année de naissance
Avenirs	Avenirs	11 ans et moins	2014 après
Benjamins	Benjamins 1	12 ans	2013
	Benjamins 2	13 ans	2012
Juniors	Juniors 1	14 ans	2011
	Juniors 2	15 ans	2010
	Juniors 3	16 ans	2009
	Juniors 4	17 ans	2008
	Juniors 5	18 ans	2007
Séniors	Séniors	19 ans et plus	2006 et avant

2-2. Finalités Nationales

Faisant suite au succès des deux premières éditions des Finalités Nationales de Natation Estivale (Finale Nationale Interclubs + Critérium National Individuel) organisées respectivement en 2023 et 2024 à Chauffailles (Bourgogne) et Saint-Jean-Pieds-de-Port (Pyrénées-Atlantiques), le Cercle de Compétence souhaite mettre en place pour la saison 2025 les dispositions suivantes :

- La 3^{ème} édition de cette nouvelle formule nationale se déroulera en AURA, dans la commune d'**Aigueblanche** (Savoie) équipée d'un bassin de 25m avec 8 couloirs.
- La **Finale Nationale Interclubs** se déroulera sur **6 couloirs** et mettra aux prises les 18 meilleures équipes nationales (dames et messieurs) dont la hiérarchie sera établie à l'issue des Interclubs Régionaux, organisés dans chaque Ligue, au plus tard à la fin du mois de juillet.
- Le **Critérium National** se déroulera sur **8 couloirs** et verra le **rajout d'une épreuve individuelle supplémentaire, à savoir le 100m 4 Nages**, mais aussi le maintien de :



- la suppression de la catégorie Benjamin 2
 - l'établissement de 3 groupes de catégories (Junior 1/2, Junior 3/4 et Junior 5/Sénior)
 - des 13 épreuves individuelles de l'édition 2024 (50m Brasse, 50m Dos, 50m Nage Libre, 50m Papillon, 100m Brasse, 100m Dos, 100m Nage Libre, 100m Papillon, 200m Brasse, 200m Dos, 200m Nage Libre, 200m 4N et 400m NL)
 - des 4 relais 4x50m NL, 4x50m 4N, 4x50m Nage Libre Mixtes et 4x50m 4 Nages Mixtes.
- Le reste de l'organisation demeure inchangé et ces 2 compétitions seront donc disputées sur 5 réunions. Pour mémoire, la journée entière du vendredi sera consacrée à la Finale Interclubs plus l'épreuve du 400m Nage Libre du Critérium National ; les autres épreuves de ce Critérium National se déroulant sur 3 réunions du samedi au dimanche midi.
 - La grille de temps d'accessit au Critérium ne devrait pas être modifiée. Toutefois, sur les précédentes éditions, certaines épreuves dans certaines catégories se sont disputées avec très peu de participants. C'est pourquoi, tout en souhaitant conserver un niveau d'accessibilité digne d'une échéance nationale, le Cercle de Compétence a souhaité **rajouter un dispositif de qualification à la grille existante basé sur les rankings nationaux.**

Exemple : Pour la catégorie Junior 2 chez les dames, il serait proposé la participation de 12 concurrents sur l'épreuve du 50m Nage Libre. Si seulement 7 nageuses venaient à se qualifier au temps, les 5 nageuses suivantes classées au ranking national seraient repêchées pour participer à l'épreuve.

La déclinaison pour toutes les épreuves et toutes les catégories d'âge a été déterminée lors de la dernière réunion du Cercle de Compétence du 2 avril et est en attente de validation par le Comité Directeur Fédéral.

- Face au mécontentement de certains lors de la précédente édition du Critérium National, le Cercle de Compétence a également souhaité mettre en place dès cette année une **compétition nationale spécifique pour les benjamins.**

Si initialement une web confrontation était envisagée, le Cercle de Compétence est finalement parti vers une compétition organisée au moment des Finalités Nationales et sur le même lieu.

L'idée est de réunir les 8 meilleurs benjamins de France et de leur faire disputer juste avant les épreuves du Critérium National, un 100m Brasse, un 100m Dos, un 100m Nage Libre, un 100m Papillon et un 100m 4N). Un classement final sera établi en faisant la somme des points obtenus à la table de cotation. Pour se qualifier, les nageurs devront participer entre le 01/06/2025 et le 10/08/2025 à un 50m Brasse, un 50m Dos, un 50m Nage Libre, un 50m Papillon, un 100m 4N et un 200m Nage Libre. Là aussi, le ranking sera établi à la somme des points (de la table de cotation) de ces 6 épreuves.

La liste des 8 meilleurs benjamins qualifiés pour cette finale sera diffusée le 12/08/2025.

A noter que les engagements des 8 benjamins qualifiés pour la finale seront gérés par la Fédération.

Intervention de Mickael COMBES qui se demande si un nageur licencié à la FFN participant aux compétitions de natation estivale mais également licencié UFOLEP est bien dans son droit pour s'inscrire aux Finalités Nationales ? La question se pose car certaines Ligues ont nombre de nageurs dans ce cas de figure, ce qui peut fausser la concurrence. Bernard DALMON rétorque qu'il n'est pas possible de leur interdire l'accès au motif que le règlement des 2 fédérations est différent.

- En fin de compte, on ne parlera plus de Finalités Nationales mais de **Championnats National de Natation Estivale** se disputant sur 3 compétitions, à la même période et sur un même lieu, soit :

- **Un Critérium National Individuel**
- **Une Finale Nationale Interclubs**
- **Un Trophée National Benjamin**

- Face à l'absence injustifiée la saison dernière de 2 équipes à la Finale Nationale Interclubs, **une amende de 160€** sera prononcée à toute équipe ayant confirmé sa présence à l'édition 2025 de cet évènement mais qui finalement ne se serait pas engagée !
- Chacune des 5 Ligues historiques verra sa meilleure équipe (établie lors des Interclubs Régionaux) automatiquement qualifiée pour la Finale Nationale Interclubs, même si celle-ci finit au-delà de la 18^{ème} place des rankings nationaux. Toutefois, si cette équipe venait à ne pas participer à la compétition, la 2^{ème} meilleure équipe de la Ligue concernée ne serait pas repêchée !
- Enfin, pour les équipes qualifiées à la Finale Nationale Interclubs venant avec un remplaçant, il y aura la possibilité d'organiser **deux courses des remplaçants** (un 50m le matin et un 100m l'après-midi).
- Dans le cadre d'une mesure éco-responsable, les récompenses se feront avec des médailles en bois.
- Les transferts de nageurs ne pourront se faire que jusqu'au 31 juillet 2025, en accord avec le règlement intérieur de la fédération !

3. Présentation des nouveautés édictées par la Ligue Occitanie

- Dans la continuité de ce qui a été mis en place depuis 3 ans et afin de favoriser les échanges entre les nageurs des 2 zones de la Ligue (Nord-Ouest et Sud-Est) d'une part, et de permettre également une émulation et un regain d'intérêt pour nos compétitions régionales d'autre part, la Ligue Occitanie a décidé de poursuivre cette année l'organisation **d'une seule et même compétition « Interclubs Toutes Catégories » sur toute la région.**

Après avoir été organisées en 2022 à Bédarieux, en 2023 à Decazeville et en 2024 à Céret, celle-ci aura lieu à **Gourdon** pour cette saison et sera organisée dans l'autre zone en 2026 (dans le respect du cycle de rotation de 2 ans entre les 2 zones concernées).

De plus, cette compétition sera l'occasion de célébrer la piscine modernisée de Gourdon après tant d'années d'attente.

Enfin, Éliane ROBINET, Présidente du club lotois, aura la charge d'apporter des informations sur les possibilités d'hébergement et de restauration dès que possible à Stéphan AIMÉ afin de les diffuser au plus tôt aux clubs.

La date du **15 mai** est fixée pour que les clubs fassent le retour de leur nombre d'équipes théoriques afin de pouvoir mutualiser le transport voire l'hébergement !!!!

- Pour soulager l'impact pécuniaire généré par la disparition de la Coupe de France (dont la Ligue prenait à sa charge l'intégralité du coût de la délégation) et la poursuite de cette nouvelle compétition par équipes (de clubs et non plus de ligues), **la Ligue Occitanie apportera cette année encore une aide financière** de :
 - **250€** à toute équipe occitane qualifiée à la Finale Interclubs
 - **100€** par nageurs qualifiés au Critérium National ainsi qu'à un éducateur (ou dirigeant) présents à la compétition.



4. Préparation du programme sportif 2025

4.1. Calendrier sportif 2025 de la Zone Sud-Est

• Les membres de la réunion s'accordent sur le calendrier sportif suivant (qui sera validé lors de la prochaine réunion du Comité Directeur de la Ligue Occitanie prévu fin avril / début mai) :

- Challenge Guy Coutel de Bagnols	Dimanche 22/06/2025
- Challenge des Aspres de Thuir	A déterminer
- Célébration des 70 ans de l'AS Salindres Natation	Samedi 28/06/2025
- Challenge Sprint et Coupe de la Ville de Salindres	Dimanche 06/07/2024
- Libre	Dimanche 13/07/2025
- Championnats du Gard (Le Vigan)	Dimanche 20/07/2025
- Championnats Tri-Départementaux (Céret)	Dimanche 20/07/2025
- Interclubs Occitanie Toutes Catégories (Gourdon)	Dimanche 27/07/2025
- Rencontre Inter-Écoles de Natation de Salindres	Dimanche 03/08/2025
- 3 ^{ème} Challenge du Pays Catalan (A déterminer)	A déterminer
- Trophée Jean Genieyz / Coupe des Jeunes du Vigan	Dimanche 10/08/2025
- Championnats Régionaux Zone Sud-Est (Bagnols)	Samedi 16 et Dimanche 17/08/2025
- Championnats Nationaux de Natation Estivale (Aigueblanche / AURA)	Vendredi 22 au Dimanche 24/08/2025
- Coupe de la Ville de Bédarieux	Dimanche 24/08/2025

4.2 Harmonisation des catégories d'âge

Lors des 3 dernières réunions de notre Commission Estivale du Gard puis celles du Défi Estival de la Zone Sud-Est, il avait été décidé d'harmoniser les catégories d'âges de sorte que chaque compétition organisée dans la région (locale, départementale et régionale) présente les mêmes catégories.

C'est pourquoi, Stéphan AIMÉ propose cette année encore de repartir sur ce principe et propose le tableau 2025 des catégories suivantes dont le contenu est validé à l'unanimité des participants :

- Avenirs 9 et moins	(Dames et Messieurs : 2016 et après)	ex Avenirs 1
- Avenirs 10-11	(Dames et Messieurs : 2014 et 2015)	ex Avenirs 2
- Benjamins 12-13	(Dames et Messieurs : 2012 et 2013)	ex Benjamins 1-2
- Juniors 14-15	(Dames et Messieurs : 2010 et 2011)	ex Juniors 1-2
- Juniors 16-17	(Dames et Messieurs : 2008 et 2009)	ex Juniors 3-4
- Juniors 18 & Séniors	(Dames et Messieurs : 2007 et avant)	ex Juniors 5 et Séniors

A noter que pour une meilleure lisibilité de ces catégories et là aussi dans une optique d'harmonisation avec les catégories mises en place par les clubs de la zone Nord-Ouest de notre Ligue, nous ne parlerons plus par exemple de Juniors 1-2 mais de Juniors 14-15 en référence à leur année d'âge. Il en va ainsi pour le reste des catégories.

☞ **Décision acceptée à l'unanimité des participants.**

4.3. Cycle d'organisation des Championnats Régionaux

• Lors des réunions régionales organisées depuis 2019, une clarification du nouveau cycle d'organisation des Championnats Régionaux avait été réalisée et le cycle suivant entériné :



- | | | |
|---|-------------------|------------------------------------|
| - | Années impaires : | Gard |
| - | Années paires : | Au choix entre Aude, Hérault et PO |

● Voici donc le cycle d'organisation théorique des 4 prochains Championnats Régionaux de la Zone Sud-Est mis à jour lors de la réunion du Défi Estival de la Zone Sud-Est 2024 :

- 2025 : Bagnols

- 2026 : Au choix, clubs Aude, Hérault ou PO (**Thuir** étant le candidat le plus vraisemblable)
- 2027 : Salindres (si la piscine est disponible) sinon Le Vigan
- 2028 : Au choix, clubs Aude, Hérault ou PO

N.B. : Du fait des incertitudes planant sur le club saint-gillois (et qui de toute façon ne dispose que d'un bassin de 4 couloirs pas vraiment adapté à un championnat régional) mais aussi sur celui de Salindres du fait du projet d'agglomération de couverture de la piscine locale, l'édition 2027 pourrait revenir au club du Vigan si les 2 premiers se désistaient.

● Pour mémoire, voici l'historique des clubs ayant organisé les Championnats Régionaux depuis 2000 :

- 2000 : Céret (66)	- 2009 : Le Vigan (30)	- 2018 : Montréal (11)
- 2001 : Saint-Gilles (30)	- 2010 : Montréal (11)	- 2019 : Lodève (34)
- 2002 : Quillan (11)	- 2011 : Clermont l'Hérault (34)	- 2020 : <i>Annulés</i>
- 2003 : Lodève (34)	- 2012 : Salindres (30)	- 2021 : Salindres (30)
- 2004 : Bagnols (30)	- 2013 : Céret (66)	- 2022 : Céret (66)
- 2005 : Salindres (30)	- 2014 : Quillan (11)	- 2023 : Le Vigan (30)
- 2006 : Quillan (11)	- 2015 : Lodève (34)	- 2024 : Bédarieux (34)
- 2007 : Bédarieux (34)	- 2016 : Thuir (66)	
- 2008 : Céret (66)	- 2017 : Bagnols (30)	

● Quant au programme 2025 de ces Championnats, Stéphan AIMÉ propose de reprendre naturellement celui mis en place depuis 2019, fruit d'une longue gestation dont la conception résulte d'une concertation collégiale de nombreux acteurs régionaux de notre natation estivale depuis près de 3 décennies.

● Stéphan AIMÉ sollicitera la Ligue pour savoir si l'un de ses membres maîtrisant le logiciel ARES serait disponible lors des Championnats Régionaux à Bagnols afin de gérer le chronométrage semi-automatique.

● Bernard DALMON remettra les plaques de la Ligue pour les épreuves de demi-fond à Stéphan AIMÉ en début juillet

☞ **Décision acceptée à l'unanimité des participants**

4.4. Programme des Championnats Régionaux 2025

- **Une pause de 15mn** est officiellement rajoutée avant le début des épreuves de relais de chaque réunion.
- La compétition se déroulant en bassin de 50m, le 100m 4 Nages ne pourra pas être disputé.
- Il est décidé à l'unanimité de décaler le 100m Dos, initialement programmé le dimanche matin en première épreuve, à la place du 100m 4 Nages initialement prévu le dimanche après-midi en première épreuve également.
L'horaire de début de compétition du dimanche sera ainsi décalé en conséquence.



CHAMPIONNATS RÉGIONAUX DE LA ZONE SUD-EST DE LA LIGUE OCCITANIE

Les 16 et 17 août 2025 à BAGNOLS (30)

1 – Participants

Cette compétition est ouverte à tous les clubs affiliés à la FFN, nageurs d'été.

2 - Catégories

Saison 2024-2025(du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025)

<i>Catégories</i>		<i>Dames et Messieurs</i>	
<i>1</i>	<i>Avenirs 9 et moins</i>	9 ans et moins	2016 et après
<i>2</i>	<i>Avenirs 10-11</i>	10 - 11 ans	2014 à 2015
<i>3</i>	<i>Benjamins 12-13</i>	12 - 13 ans	2012 à 2013
<i>4</i>	<i>Juniors 14-15</i>	14 - 15 ans	2010 à 2011
<i>5</i>	<i>Juniors 16-17</i>	16 - 17 ans	2008 à 2009
<i>6</i>	<i>Juniors 18 et Seniors</i>	18 ans et plus	2007 et avant

3 – Epreuves

La compétition se disputera sur 4 réunions selon les épreuves suivantes :

SAMEDI MATIN : 9h00 : Echauffement
10h 00 : Début des épreuves

SAMEDI APRES-MIDI : 14h00 : Echauffement
14h30 : Début des épreuves

MATIN		APRES-MIDI	
Épreuves	Catégories	Épreuves	Catégories
400m 4N	Catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6	400m NL	Catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6
100m Brasse	Catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6	100m Pap	Catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6
50m Dos	Catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6	200m Dos	Catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6
200m NL	Catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6	50m NL	Catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6
Pause 15'		200m 4 Nages	Catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6
Relais 4 x 50m NL Mixtes TC	Toutes Catégories	Pause 15'	
Relais 4 x 100m 4 Nages TC	Toutes Catégories	Relais 4 x 50m NL	Catégories (1-2), (3-4), (5- 6)

DIMANCHE MATIN : 9h00 : Echauffement
10h00 : Début des épreuves

DIMANCHE APRES-MIDI : 14h00 : Echauffement
14h30 : Début des épreuves

MATIN		APRES-MIDI	
Épreuves	Catégories	Épreuves	Catégories
		100 dos	Catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6
50m Pap	Catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6	1500m NL	Catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6
800m NL	Catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6	50m Brasse	Catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6
100m NL	Catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6	200m Pap	Catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6
200m Brasse	Catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6		
Pause 15'		Pause 15'	
Relais 4 x 50m 4N Mixtes TC	Toutes Catégories	Relais 4 x 50m 4N	Catégories (1-2), (3-4), (5- 6)
Relais 4 x 100m NL TC	Toutes Catégories		

Les épreuves individuelles seront disputées sur **SIX** catégories d'âge.



Les relais 4x50m NL et 4x50m 4N seront disputés sur **TROIS** catégories d'âge (Avenir 9 et - / Avenir 10/11), (Benjamin / Junior 14/15) et (Junior 16/17 et Junior 18 / Sénior) et seront illimités en nombre. Le surclassement sera possible.

Les relais 4x50m NL Mixtes, 4x50m 4N Mixtes, 4x100m NL et 4x100m 4N seront disputés sur une seule catégorie (soit en Toutes Catégories) et seront limités à une seule équipe par club.

4 – Limite de participation

Chaque nageur ne pourra participer qu'à **6 épreuves individuelles** et **4 relais** durant toute la compétition. De plus, chaque nageur ne pourra participer qu'à **1 seul relais** par réunion.

NB : Depuis plusieurs éditions, il a été décidé d'ouvrir toutes les épreuves de la compétition à toutes les catégories d'âge, sans grille de temps qualificative. Toutefois, il est demandé aux entraîneurs et dirigeants de clubs d'avoir une vigilance toute particulière quant aux inscriptions de leurs nageurs, et notamment sur les épreuves nécessitant un volume d'entraînement conséquent.

5 – Savoir Nager en Sécurité

Le Savoir Nager en Sécurité (ex-Sauv'Nage) sera obligatoire pour les enfants nés 2015 et après !

6 - Récompenses

Les récompenses individuelles seront 1 médaille aux trois premiers de chaque épreuve pour les 6 catégories.

Un trophée sera également remis au nageur et à la nageuse ayant réalisé la meilleure performance individuelle de la compétition établie à la table de cotation fédérale.

Pour les relais, 1 médaille sera remise aux relayeurs des trois premiers relais.

Une coupe sera remise à chaque club en fonction du classement général établi en fin de compétition.

7 - Classement des clubs :

Le classement général des clubs lors des Championnats Régionaux se fera à la **somme de toutes les performances individuelles des nageurs à la table de cotation** (addition du « classement par équipe » Dames et Messieurs sur Extranat).

Il sera énoncé en fin de compétition en partant du club le moins bien classé jusqu'au mieux classé.

8 - Tarifs :

Engagement Individuel : 1,50€

Engagement par relais : 2,00€

Engagement sur Extranat avant le 14 août dernier délai.
La liste de départ sera diffusée le 15 août sur le site de la Ligue

CONTACT : stephanaime30@aol.fr



5. Recyclage des Officiels

Rappel : Suite à la réforme de la structuration de la fonction d'officiel voulue par la Fédération Française de Natation et mise en place depuis le 1^{er} septembre 2020, le système des « officiels Natation Course » est désormais structuré comme suit :

- Chronométrateur
- Juge
- Starter
- Juge-Arbitre
- Juge Fédéral

Les titres d'officiels C, B et A resteront valides et leurs titulaires pourront continuer à participer aux jurys, sous réserve de participation aux sessions de formation continue.
Des modalités particulières d'obtentions des nouveaux titres sont mises en place pour les officiels C, B et A :

- Mise à niveau d'Officiel « C » à Chronométrateur

L'officiel C devra assurer une validation pratique au rôle de juge à l'arrivée lors d'une réunion, et sous le contrôle d'un officiel tuteur, du starter ou du juge arbitre.

- Mise à niveau d'Officiel « B » à Juge

L'officiel B devra suivre une formation durant laquelle les règlements (articles correspondant aux responsabilités du juge, en particulier du juge de nage) seront expliqués et des exercices tests seront proposés et commentés.

Si l'officiel B ne passe pas cette formation, il ne pourra officier qu'en tant que chronométrateur.

- Mise à niveau d'Officiel « A » à Juge-Arbitre

Lors du renouvellement de leur licence, les officiels A seront automatiquement reclassés au niveau de juge-arbitre sous réserve d'avoir été licenciés à la FFN lors des deux dernières saisons 2021/2022 – 2022/2023.

NB : Le PSC1 est désormais obligatoire pour les nouveaux Officiels désirant devenir (au moins) Juge ! Toutefois, il reste possible sur Extranat de valider une réussite à l'examen si le PSC1 n'est pas présent.

En revanche, il est indispensable de passer par le statut de Starter avant de devenir Juge Arbitre (on peut toutefois le faire en une saison).

- Stéphane AIMÉ suggère donc à tous les clubs de se rapprocher de leur référent « Officiels » départemental afin de suivre une **formation de mise à jour**.
- De même, afin de s'assurer que chacune de nos compétitions puisse être encadrées par suffisamment de starters et juges-arbitres, Stéphane AIMÉ se chargera d'envoyer au référent « Officiels » de la Ligue le listing de ces mêmes compétitions de sorte qu'il puisse y affecter pour chacune les Officiels nécessaires.



6. Programme sportif commun sur toute l'Occitanie

- Lors des saisons 2023 et 2024, la Ligue Occitanie souhaitant qu'il n'y ait plus qu'**un seul programme sportif commun aux 2 zones territoriales** (Sud-Est et Nord-Ouest), celle-ci nous avait demandé de nous entendre pour harmoniser nos pratiques.
- Pour rappel, cette décision impliquait les éléments suivants :
 - Nécessité que toute compétition locale (Coupe de Ville, Meeting, etc.) soit déclarée avec la Ligue Occitanie comme gestionnaire
 - Le club organisateur d'une compétition ne perçoit plus les frais d'engagements des autres clubs.
 - La Ligue prend à sa charge les frais de récompenses (prix de la médaille plafonné à 2€ au maximum !)
 - La Ligue apporte une aide financière de 250€ par demi-journée au club organisateur et ce dernier ne verse aucun droit d'engagement pour participer à sa compétition
- Enfin, il est important de préciser que tous les clubs ne sont pas obligés d'y adhérer !
- L'ensemble des clubs (sauf celui de Bagnols) s'engage cette année encore à déléguer la gestion de sa (ses) compétition (s) locale (s) à la Ligue Occitanie dès cette saison.

☞ **Décision acceptée à l'unanimité des participants.**

7. Divers

- Subventions :

Les campagnes 2025 de subvention du PSF et du PST n'ont pas encore débuté. Néanmoins, il faudra penser à envoyer (pour les clubs concernés) les bilans 2024 pour ces 2 subventions (date limite pour les 2 dispositifs arrêtée au 30 juin 2025) depuis le compte Asso !

- Participation aux compétitions et Classement National des Clubs :

Tout nageur ayant une simple licence « Animation » ne verra pas ses performances validées sur le serveur fédéral. Il est donc impératif que tout nageur prétendant à faire de la compétition ait pris au préalable une licence « Compétition » ! Par extension, les performances réalisées par des nageurs licenciés « Animation » réalisées lors de n'importe quel type de compétitions (locales ou autres) ne seront pas prises en compte pour le Classement National des Clubs !

• Désignation des Officiels A pour nos compétitions :

Bernard DALMON demande à Stéphan AIMÉ d'envoyer à la Ligue le tableau des référents « Officiel » et « Informatique » pour nos compétitions à la Ligue afin de les désigner pour cet été. C'est pourquoi, ce dernier **demande à l'ensemble des clubs de lui retourner avant le 30 avril prochain ce tableau rempli, daté et signé comme il se doit.**

• Règlement des compétitions de natation estivale de la Zone Sud-Est :

Comme cela a été fait les 2 saisons précédentes, Stéphan AIMÉ souhaite concevoir un fascicule répertoriant les règlements de l'ensemble de nos compétitions avant le début de la saison. C'est pourquoi, **il demande à l'ensemble des clubs de lui fournir avant le 30 avril prochain le programme de leurs compétitions.**



- ENF :

Le dispositif ENF avec ses 3 étapes est maintenu mais le Pass'compétition n'est plus exigé pour accéder aux compétitions pour l'ensemble des disciplines.

Les nageur(eus)s de 10 ans et plus (né(e)s en 2015 et avant), titulaires d'une licence compétition, peuvent accéder librement aux compétitions sans disposer obligatoirement au préalable des 3 tests de l'ENF actuel.

Les nageu(eus)es de 10 ans et moins (nées en 2015 et après) doivent préalablement disposer, à minima, du Savoir Nager en Sécurité avant d'accéder à la compétition.

Titulaires du Savoir Nager en Sécurité et d'une licence compétition, ces nageurs pourront accéder librement aux compétitions sans disposer obligatoirement du Pass'sports de l'eau et du Pass'compétition.

- Formation Officiels :

Ludivine CRUBELLIER évoque la possibilité de faire des formations d'Officiels en visio-conférence.

- Labellisation :

Bernard DALMON indique que les dossiers de demande de labellisation devraient être disponibles en juin.

- Récompenses fédérales :

Envoyer à la Ligue pour le mois de mai les demandes de récompenses fédérales !

Fin de la réunion à 18h15

Le rapporteur,
Stéphan AIMÉ

